

SUJET PROPOSÉ POUR UN CONTRAT DOCTORAL D'ÉTABLISSEMENT

ANNÉE 2024

UNIVERSITÉ

Université d'Angers

UNITÉ DE RECHERCHE

Nom complet (sigles ou acronymes développés) : Temps, Mondes, Sociétés TEMOS

Numéro de l'unité de recherche : UMR 9016

Directeur de l'unité de recherche : Yves Denéchère

SUJET DE THÈSE

Intitulé du sujet de thèse (en Français)

Déviances juvéniles : trajectoires institutionnelles & construction des savoirs, entre sphère pénale et psychiatrie ; France, 1870-1940.

Intitulé du sujet de thèse (en Anglais)

Juvenile deviance: institutional trajectories and the construction of penal and psychiatric knowledge; France, 1870-1940

Mots clés (en Français)

Déviance, justice pénale, psychiatrie, enfance & jeunesse, risque, expertise, histoire sociale, France

Mots clés (en Anglais)

Deviance, criminal justice, psychiatry, childhood & youth, risk, expertise, social history, France

--

Discipline	Histoire contemporaine
Spécialité d'inscription en thèse (à choisir exclusivement dans la liste des spécialités de l'ED)	Hsitoire

DIRECTEUR DE THÈSE

NOM	Denéchère
PRÉNOM	Yves
Courriel	Yves.denechere@univ-angers.fr
Date d'obtention de l'HDR	2005
Nombre de thèses encadrées au 1^{er} janvier 2024	3

CO-DIRECTEUR DE THÈSE éventuel

NOM	Niget
PRÉNOM	David
Courriel	David.niget@univ-angers.fr
Date d'obtention de l'HDR	-
Nombre de thèses encadrées au 1^{er} janvier 2024	0

ARGUMENTAIRE SCIENTIFIQUE 1 page maximum

Problématique :

Ce projet se donne pour objectif de comprendre comment les sociétés occidentales, et notamment la France, façonnent, de la fin du 19^e siècle au milieu du 20^e siècle, un nouveau système normatif autour du concept de déviance, désignant ainsi une population d'individus jugés à la fois vulnérables et dangereux, lesquels doivent être conjointement pris en charge par deux grands types d'institution : l'asile et la prison. Il s'agira de comprendre comment se construisent les savoirs sur la déviance à travers l'analyse des pratiques des institutions psychiatriques et pénales, mais aussi d'appréhender les trajectoires institutionnelles des populations ainsi étiquetées comme déviantes, mettant ainsi au jour les circulations des idées comme des populations entre ces deux instances disciplinaires. À travers le concept de déviance, il s'agira de travailler sur la frontière mouvante entre le pathologique et le délictueux, en prêtant attention aux modes de régulations ordinaires de comportements jugés irréguliers. Un regard sera porté sur la prise en charge de la jeunesse - un âge social incarnant cette double emprise de la vulnérabilité et du risque social - au sein de ces institutions, qu'il s'agisse d'institutions de correction pour mineures et mineurs, des jeunes majeurs dans les institutions pénales, ou de leur place dans les institutions psychiatriques.

Contextualisation du projet de thèse :

Ce projet de thèse s'inscrit à la croisée de trois champs historiographiques, celui de l'histoire des institutions pénales, celui de l'histoire de la psychiatrie et celui de la jeunesse, un espace laissé relativement vide pour le cas français. Pourtant, le tournant du XIX^e et la première moitié du XX^e siècle constitue une séquence importante dans la constitution d'un savoir articulant théorie de la peine et savoirs psychiatriques, incarnée par la naissance des savoirs criminologiques (Lombroso, Lacassagne), en lien avec de nouvelles étiologies psychiatriques (Foville) et le développement des savoirs sur l'enfance jugée « irrégulière » (Decroly), une période également marquée par l'apparition des sciences sociales dans la compréhension des phénomènes normatifs, dont le terme déviance est le produit (Durkheim). Du côté institutionnel, la France n'opte pas, contrairement à la Belgique ou l'Angleterre, pour des dispositifs hybrides, asiles-prisons ou prisons-psychiatriques, maintenant, dans le code pénal, la dichotomie en crime et folie. Pour autant, les institutions de correction pour jeunes attestent bien de ce croisement entre approche disciplinaire et de soin. Enfin, une première exploration des archives laisse supposer que les circulations des populations mais aussi des savoirs entre ces deux champs institutionnels sont soutenues.

Méthodologie envisagée :

On partira des archives des institutions dont le dénominateur commun est l'enfermement, hôpitaux psychiatriques et institutions pénales, en proposant, par exemple, de travailler sur l'Ouest de la France. Les archives de de l'hôpital psychiatrique de Sainte-Gemmes-sur-Loire seront croisées avec celles des institutions pour jeunes, Bon-Pasteur d'Angers ou maison de correction de Saint-Hilaire, mais aussi les archives de prisons départementales. Les séries BB18 et BB20 des Archives nationales, correspondance des procureurs généraux, seront aussi mobilisées. Les revues de droit pénal, les revues savantes sur le crime et la déviance ou encore sur l'hygiène mentale et la psychiatrie, constitueront un autre corpus.

Insertion du sujet dans les axes du laboratoire ; programmes de recherche éventuels

Ce sujet de thèse s'inscrira principalement au sein de l'axe 1 de la politique scientifique de l'UMR TEMOS « Enfance, genre et traces de soi : individualités et subjectivités en mouvements » dont Yves Denéchère et David Niget comptent parmi les animateurs. Au sein de cet axe émerge actuellement une thématique forte autour de la construction sociale des savoirs médicaux et psychiatriques, portée notamment par Hervé Guillemain. Parmi les projets de recherche en cours, cette thèse pourra venir s'adosser au groupe de travail *E-Psy / Enfances psychiatriquées (France, Grande Bretagne, États-Unis, XX^e sc.)*, construit autour du contrat post-doctoral CNRS occupé par Axelle Champion (2023-25), et animé par Véronique Blanchard (chaire de professeur junior Histoire de l'enfance et de la jeunesse) et David Niget. Ce collectif de recherche s'intéresse à la construction des savoirs concernant l'enfance et la jeunesse jugées « irrégulières » à l'époque contemporaine, qu'il s'agisse de savoirs médicaux et psychiatriques, psychologiques, criminologiques ou sociologiques.

Enfin, ce projet pourra aussi venir s'appuyer sur les activités du projet *MatriArchives, Enjeux scientifiques et éthiques de la constitution d'un matrimoine archivistique pour les femmes placées en institution de protection de la jeunesse (1945-1980)* (MSH Ange Guépin, Amorçage - 2024), porté par David Niget, et susceptible d'être prolongé par un projet de recherche européen.

Bibliographie sur le sujet proposé

Chauvaud Frédéric, *Justice et déviance à l'époque contemporaine : l'imaginaire, l'enquête et le scandale*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2007.

Génard Elsa et Rossigneux-Méheust Mathilde, *Routines punitives : les sanctions du quotidien, XIXe-XXe siècle*, Paris, CNRS Éditions, 2023.

Guignard Laurence, *Juger la folie : la folie criminelle devant les Assises au XIXe siècle*, Paris, Presses universitaires de France, 2010.

Guignard Laurence, Guillemain Herve et Tison Stéphane, *Expériences de la Folie : Criminels, soldats, patients en psychiatrie, XIXe-XXe siècles*, Presses universitaires de Rennes, 2013.

Guillemain Hervé, « L'historien·ne passe-muraille. Bilan et perspectives pour l'histoire francophone de la folie et de la psychiatrie », *Histoire, médecine et santé*, n° 15, 2020, p. 143-151, [<https://doi.org/10.4000/hms.2333>].

Henckes Nicolas et Majerus Benoît, *Maladies mentales et sociétés : XIXe-XXIe siècles*, Paris, La Découverte, 2022.

Le Bras Anatole, *Aliénés. Une histoire sociale de la folie au XIXe siècle*, Paris, CNRS éditions, 2024.

Majerus Benoît, *Parmi les fous. Une histoire sociale de la psychiatrie au XXe siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013.

Niget David, « Corriger les enfants. Pratique domestique et mode de régulation sociale », *Délibérée*, n° 3, vol. 20, 2023, p. 55-61, [<https://doi.org/10.3917/delib.020.0055>].

Niget David, « L'enfance irrégulière et le gouvernement du risque », in David Niget et Martin Petitclerc (dir.), *Pour une histoire du risque : Québec, France, Belgique*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2012, p. 297-316.

ENVIRONNEMENT DE THESE

Moyens logistiques et ressources du laboratoire mobilisés pour effectuer les recherches en thèse	La personne recrutée sur le contrat doctoral bénéficiera des conditions d'accueil à la Maison de la recherche Germaine Tillion (espace des doctorant-es). TEMOS prendra en charge des frais de mission et la personne recrutée sera intégrée dans les activités scientifiques du laboratoire (séminaire d'axe, journées d'études, etc.). Elle aura accès à toutes les ressources documentaires de TEMOS.
---	--

CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES REQUISES POUR LE (LA) CANDIDAT(E). PERSPECTIVES D'INSERTION PROFESSIONNELLE **1 page maximum**

Profil attendu

Les candidat-es doivent posséder un master en histoire sur une des thématiques suivantes : histoire de la déviance, de la psychiatrie, de la justice pénale, de l'enfance ou de la jeunesse jugée « irrégulière ». Des compétences interdisciplinaires en sciences sociales seront un atout supplémentaire, notamment la maîtrise de la sociologie de la déviance et de l'histoire des savoirs sociologiques/anthropologiques.

D'autres critères essentiels à ce poste sont une bonne connaissance des archives, la capacité d'analyse, ainsi qu'une habitude des méthodes quantitatives comme qualitatives (bases de données, statistiques, méthodologie de l'analyse de cas).

Une aptitude au travail en équipe sur des projets et activités conjointes est attendue. Enfin, une bonne maîtrise de l'anglais écrit est requise afin de maîtriser l'historiographie internationale.

De bonnes qualités à l'oral sont également attendues, dans la perspective de participation à des activités scientifiques telles que des colloques et séminaires nationaux, voire internationaux (un niveau correct en anglais à l'oral est attendu).

On pourra aussi valoriser des activités scientifiques effectuées en master, telles que l'intervention dans des événements scientifiques, l'organisation des séminaires et de journées d'études, ou mettre en avant des publications réalisées ou en cours.

Insertion professionnelle ou poursuite de carrière envisagée

Si la qualité de la thèse réalisée le permet, la personne titulaire pourrait tout à fait envisager une mission post-doctorale à l'étranger dans une des universités avec lesquelles TEMOS entretient des partenariats solides sur les thématiques de la thèse (Université du Luxembourg, Pr Benoît Majerus ; Université de Louvain-UCL, Pr Aurore François ; Université d'Ottawa, Pr Isabelle Perreault). Ce post-doctorat pourrait prendre la forme d'un Global fellowship Marie Curie de 40 mois avec séjour de 24 mois dans une université partenaire, 12 mois à l'Université d'Angers-TEMOS et un *secondment* de 6 mois, par exemple auprès de

l'association Défense des enfants international – DEI Belgique (Dir. Benoît Van Keirsbilck), organisation associée au Comité des Droits de l'enfant de l'ONU, agissant recherche-action et plaidoyer pour les droits des enfants et des jeunes, notamment s'agissant des lieux de privation de liberté.